

---

licenciement des soldats soit bien contrôlé, en Angleterre, afin de ne laisser revenir au pays que des sujets indemnes de tares vénériennes ?

Il y a bien d'autres problèmes que la fin de la guerre posera devant les autorités de cette province, mais ceux que je viens d'énumérer frappent à première vue, et il importe que l'on s'empresse de les étudier sans retard, car nous courons grand risque d'être pris par surprise, et alors ce serait un désastre dont on ne peut calculer les effets funestes à l'avance.

D'autres pays nous donnent l'exemple à ce propos. En effet, l'on voit que déjà l'Allemagne se prépare à reprendre son rang dans le monde industriel, car elle sait fort bien que l'on oubliera bientôt les résolutions présentes de ne plus commercer avec elle. Dans tous les pays neutres, elle accumule des matières premières qu'elle saura bien employer, après la guerre, pour alimenter ses nombreuses manufactures et usines, dont les produits ouvraient déjà le marché mondial avant la guerre. La France, l'Angleterre, les États-Unis ont mis leurs meilleurs cerveaux à l'étude des problèmes d'après-guerre et ils n'épargnent rien pour en assurer une solution favorable.

On ne saurait non plus passer sous silence les quelques tentatives faites dans le même sens par le gouvernement fédéral. Il a nommé des Commissions d'études et de recherches. Celle, entre autres, de la Commission économique canadienne en Grande-Bretagne, en France et en Italie a soumis un magnifique rapport de ses travaux. On a aussi créé une Commission de recherches scientifiques dans l'intérêt des industries. Sur certains points, l'autorité fédérale s'étend à l'exclusion des provinces, comme par exemple, au sujet du commerce d'importation et d'exportation, de l'immigration, de la navigation, des pêcheries maritimes, etc. Mais en dehors de ces domaines, il reste encore un vaste champ libre où l'activité provinciale peut s'exercer sans danger de conflit, et notre province, pas plus que la population qui l'habite, ne peut rester indifférente et inactive devant la tâche qui se présente, à moins de vouer les nôtres à une infériorité industrielle et à un manque d'influence politique des plus désastreux pour l'avenir.

Jusqu'à présent, il ne paraît pas que Québec ait résolument envisagé les problèmes d'après-guerre. Chacun s'emploie à cultiver son propre champ d'action, sans songer à ceux qui, demain ou un peu plus tard, seront sans emploi, sans ressources et sans logis. Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

La province de Québec aura fourni près de 100,000 de ses enfants pour assurer la liberté de ceux qui restent au pays; elle aura aussi contribué plusieurs millions de dollars en secours de tous genres, pour aider la cause des Alliés. Faudrait-il, par notre incurie, prolonger, même après la guerre, les souffrances de nos défen-